

Conditions d'admission et coûts de la formation

- Conditions générales

Sont admis à ce programme, les étudiants titulaires du Baccalauréat du cycle secondaire général ou technique ou un diplôme équivalent.

- Composition du dossier

- Une demande d'inscription manuscrite
- Une copie d'acte de naissance (légalisée)
- Une brève autobiographie personnelle
- Une copie de Baccalauréat
- Un certificat médical
- Une attestation du soutien financier
- Un extrait de casier judiciaire
- Quatre photos 4 x 4.
- Frais d'étude de dossier (25 000 F)

Coût de la formation et conditions de paiement

- **Scolarité** : 360.000 F CFA par an et payable en 2 tranches, soit :
2/3 à l'inscription : 240 000 F CFA
1/3 avant les examens du premier
Semestre : 120 000 F CFA

N.B.

- 1- Toute demande devra être adressée au Doyen de la Faculté de Théologie Protestante et des Sciences Religieuses de l'UPAC.
- 2- Date limite de recevabilité de dossier :
Deuxième vendredi du mois de Septembre
- 3- Rentrée : Octobre de chaque année
- 4- Le Nombre de places est limité à 30 par an.



« Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu »
(Jean 1 : 1)



CONTACTS UTILES:

Tél. (+237) 243 64 62 42
699 38 83 09 / 653 92 52 62

UNIVERSITE PROTESTANTE
D'AFRIQUE CENTRALE
UPAC



PROTESTANT UNIVERSITY
OF CENTRAL AFRICA
PUCA

INSTITUT UNIVERSITAIRE PROTESTANT DE YAOUNDE
PROTESTANT UNIVERSITY INSTITUTE OF YAOUNDE

B.P. 4011 Yaoundé-Cameroun
Tél. +237 243 64 62 42
Fax: +237 222 20 53 24
Site: www.upac.info
E-mail: factheol@gmail.com
Twitter: @ComUpac

FPTRS
Faculty of Protestant Theology and Religious Sciences

FTPSR
Faculté de Théologie Protestante et des Sciences Religieuses

*Du nouveau
à la Faculté de Théologie
de l'UPAC*

**SPECIALE
OFFRE DE FORMATION AMENAGEE**

PREAMBULE

La Faculté de Théologie Protestante et des Sciences Religieuses, depuis la rentrée 2019/2020, a ouvert en son sein une offre spéciale de formation aménagée au grand public et particulièrement au peuple de Dieu de toutes les églises sans exclusive.

En effet, avec ce programme spécial, la Faculté de Théologie reste fidèle à deux de ses principes :

- Offrir une formation de qualité au peuple de Dieu, selon les exigences du système LMD ;
- Former des cadres compétents et intègres des Eglises et de la société dans la soumission à la Parole de Dieu car il est écrit: « mon peuple est détruit parce qu'il lui manque de connaissance » Osée 4/6a.

C'est donc dans cette perspective que la FTPSR, à travers le programme de Formation Théologique aménagée, voudrait répondre à la demande du peuple de Dieu pour un service de qualité dans nos églises.

Objectifs du programme

A travers le programme de formation aménagée, la faculté de Théologie voudrait satisfaire un double besoin:

d'une part, donner aux laïcs de nos églises l'occasion de mieux connaître la parole de Dieu pour mieux servir dans l'Eglise et dans la société.

D'autre part, résoudre le problème de ceux des candidats à la formation théologique ou au ministère pastoral qui n'ont pas le temps matériel de suivre les cours dans la journée.

C'est dire donc que l'offre spéciale de la Faculté de Théologie est une solution appropriée et adaptée à notre société d'aujourd'hui caractérisée par sa diversité et sa complexité.

Contenu et durée de la formation

Le programme de formation aménagée est identique à celui de la formation régulière. Ce programme est également soumis à toutes les exigences de forme et de fond du système LMD.

Ceci signifie qu'il est soumis à l'exigence des 180 crédits qui seront pour les besoins de la cause étalés sur quatre (4) ans.

GRADES DECERNES

Les grades et diplômes décernés sont ceux du système LMD à savoir: - Licence - Master - Doctorat. Les candidats de la promotion qui a commencé sa formation en 2019-2020 obtiendront à la fin de leur formation, le diplôme de :

« Licence en Théologie »

ORGANISATION DES COURS

a) Le nombre de crédits :

Le programme des cours est celui du cycle de Licence qui, selon le système LMD est validé au terme d'une formation dont le programme de cours a respecté la masse horaire de 180 crédits. Ainsi, pendant que le programme régulier épuise les 180 crédits en 3 ans (soit 60 crédits par an), le programme de formation aménagée épuise les 180 crédits en 4 ans (soit 45 crédits par an) ; C'est justement à ce niveau qu'intervient l'aménagement.

Concrètement donc, les cours sont organisés ainsi qu'il suit :

de lundi à vendredi, les cours ont lieu de 16h à 20h soit 4h de cours par jour ;

Par semaine les étudiants ont une masse horaire de 20 heures de cours ;

Par mois, l'étudiant a 80h de cours ;
Le semestre est donc validé dès que le programme atteint au moins 24 crédits.

b) Les unités d'enseignement exigibles en Théologie :

La formation théologique est constituée de plusieurs catégories d'enseignements :

les enseignements fondamentaux et classiques: Hébreu, Grec, Nouveau Testament, Ancien Testament, Théologie Pratique, Sciences religieuses, Ethique, Dogmatique, Histoire de l'Eglise, Religions Traditionnelles entres autres ;

Les enseignements d'appui : Sociologie, Philosophie, psychologie, Communication, etc. ;

Toutes ces unités d'enseignement et les matières qui les constituent sont étalées sur les 4 ans de formation aménagée ;

Au terme de la formation, un mémoire de fin de formation est rédigé et soutenu par le candidat sur un thème de son choix.



Une vue de la bibliothèque